

## **ECOMIAM**

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 676.337,60 euros

Siège social : 161 route de Brest 29000 Quimper

512 944 745 RCS de Quimper

(la "**Société**")

---

### **RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 22 MARS 2022**

---

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte Annuelle, conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires à l'effet de vous rendre compte de la situation et de l'activité de la Société et des résultats de notre gestion, au cours de l'exercice social clos le 30 septembre 2021 et soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

#### **I. ACTIVITE ET RESULTATS CONSOLIDES**

##### **A. Exposé de l'activité du Groupe sur l'exercice 2021**

Au cours de l'exercice écoulé, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires net de 36 236 326 euros contre 23 018 291 euros au titre de l'exercice précédent, et le résultat de l'exercice se traduit par un résultat bénéficiaire - Part du groupe de 415 257 euros.

##### **B. Analyse du bilan consolidé**

L'examen du bilan appelle les constatations suivantes :

###### **a. A l'actif**

L'actif immobilisé s'élève en valeur nette à 2 602 450 euros contre 1 510 044 euros au titre de l'exercice précédent.

L'actif circulant représente une valeur nette de 16 154 775 euros contre 5 997 490 euros au titre de l'exercice précédent.

###### **b. Au passif**

Au cours de l'exercice écoulé, les capitaux propres qui incluent le résultat de l'exercice totalisent 12 603 906 euros contre 660 937 euros au titre de l'exercice précédent.

Les dettes, toutes échéances confondues, figurent pour un montant de 6 153 320 euros contre 6 846 598 euros au titre de l'exercice précédent et comprennent notamment :

Provisions pour risques et charges	200 765€
Emprunts obligataires	0€
Emprunts et dettes après établissement des crédits	2 349 504€
Emprunts et dettes financières diverses	561 980€
Avances et acomptes reçus	844€
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 131 635 €
Dettes fiscales et sociales	867 022 €
Autres dettes	41 570 €
Produits constatés d'avance	0 €
<b>TOTAL</b>	<b>6 153 320 €</b>

### C. Analyse du compte de résultat consolidé

L'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé du groupe se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 36 236 326 euros contre 23 018 291 euros au titre de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 35 832 544 euros contre 22 970 781 euros au titre de l'exercice précédent, incluant notamment :

- les autres achats et charges externes s'élevant à 10 201 527 euros contre 6 069 880 euros au titre de l'exercice précédent,
- les achats et variation de stocks s'élevant à 22 953 165 euros contre 15 217 021 euros au titre de l'exercice précédent,
- les dotations aux amortissements sur immobilisations pour un montant de 304 872 euros contre 323 943 euros au titre de l'exercice précédent,
- les dotations aux provisions et dépréciations pour un montant de 98 782 euros contre 91 207 euro au titre de l'exercice précédent ainsi que,
- les autres charges pour un montant de 53 849 euros contre 30 947 euros au titre de l'exercice précédent.

Les charges sociales totalisent 2 108 944 euros contre 1 158 948 euros au titre de l'exercice précédent.

Les produits d'exploitation s'élèvent à un total de 36 734 703 euros contre 23 265 028 euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort à 902 159 euros contre 294 247 euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat financier déficitaire s'élève à (51 345) euros contre un résultat financier déficitaire de (134 353) euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel est déficitaire et ressort à (57 304) euros contre un résultat exceptionnel bénéficiaire de 773 743 euros au titre de l'exercice précédent.

Quant à l'impôt sur les sociétés, il est déficitaire de (257 836) euros contre un impôt déficitaire de (132.393) euros au titre de l'exercice précédent.

#### **D. Filiales et sociétés contrôlées**

Au 30 septembre 2021, la Société détient les filiales et participations suivantes :

Entité	% de contrôle	Pays
ECOMIAM EXPLOITATION	100	France
ECOMIAM AMENAGEMENTS	75	France
ECOMIAM EQUIPEMENTS	100	France

La société Ecomiam Aménagement a réalisé au cours de l'exercice écoulé un chiffre d'affaires net de 2 778 616 euros contre 249 495 euros au titre de l'exercice précédent, et le résultat de l'exercice se traduit par un résultat bénéficiaire de 231 587 euros contre 547 euros au titre de l'exercice précédent.

La société Ecomiam Exploitation, récemment créée, a réalisé au cours de l'exercice écoulé un chiffre d'affaires de 6 256 199 euros contre 0 euro, et le résultat de l'exercice se traduit par un résultat bénéficiaire de 1 038 euros.

La société Ecomiam équipements a été créée en date du 18 novembre 2020 dont l'associée unique est Ecomiam SA, notamment pour les besoins de location, sans opérateur, de machines, de moyens d'exploitation et d'équipements divers généralement utilisés et affectés à l'exploitation de points de vente sous l'enseigne Ecomiam. La société, récemment créée, a réalisé au cours de l'exercice écoulé un chiffre d'affaires de 979 888 euros, et le résultat de l'exercice se traduit par un résultat bénéficiaire de 95.160 euros.

- Au 30 septembre 2021, les participations de la Société sont désormais les suivantes :

Entité	% de participations	Pays
COANT SAS	19	France

DANIELOU SAS	18	France
2G COMMERCE SARL	18	France
DL COMMERCE SARL	18	France
ESCAPADE GUERANDE SARL	5	France
ESCAPADE SAINT BREVIN	5	France
ESCAPADE PORNIC	5	France
DISTRIBECO SARL	18	France
AZOMENE SARL	18	France
CHATEAUGIRON DISTRIBUTION SARL	18	France
LECHAUX SARL	18	France
MIAM LE MANS SUD	18	France
JEM	18	France
TRP	18	France
RIVERFOOD	18	France
BROCOLALIE	18	France
MALYMA	18	France
HB2B	18	France
MIAM ARGENTAN	18	France
MIAM L'AIGLE	18	France
LA POPOTE GIVREE	18	France
VILETILO	10	France

Aucune de ces sociétés ne détient de participation dans la Société.

#### **E. Les succursales existantes**

La Société ne dispose d'aucune succursale.

## **II. PRINCIPALES DONNEES FINANCIERES DE LA SOCIETE ECOMIAM SA**

## **A. Exposé de l'activité de la Société ECOMIAM SA sur l'exercice 2021**

Au cours de l'exercice écoulé, la Société Ecomiam SA a réalisé un chiffre d'affaires net de 33 605 695 euros contre 22 770 277 euros au titre de l'exercice précédent, et le résultat de l'exercice se traduit par un résultat bénéficiaire de 52 817 euros.

Au cours de l'exercice écoulé, le chiffre d'affaires de la Société Ecomiam SA réalisé au total s'élève à 33 605 695 euros, comprenant :

- La vente de marchandises : 31 661 492 euros ; et
- La production vendue de services : 1 944 203 euros.

<b>Comptes sociaux de la Société</b>	<b>Exercice clos le 30 septembre 2021</b>	<b>Exercice clos le 30 septembre 2020</b>
<b>COMPTE DE RESULTAT</b>		
Produits d'exploitation	34 153 062€	23 055 927 €
Charges d'exploitation	33 553 747 €	22 753 327 €
Résultat d'exploitation	599 314 €	302 599 €
Résultat financier	(45 449) €	(231 013) €
Résultat exceptionnel	(70 801) €	1 028 534 €
Impôts sur les bénéfices et participation	430 247€	203 927 €
Résultat net	52 817€	896 193 €
<b>BILAN</b>		
Actif immobilisé	1 039 069 €	780 948 €
Actif circulant	15 359 874 €	6 788 964 €
Total de l'actif	16 599 037 €	7 575 010 €
Capitaux propres	12 462 295€	865 827€
Provisions pour risques et charges	176 395€	248 578 €
Emprunts et dettes	3 760 253 €	6 460 605 €
Total du passif	16 398 943 €	7 575 010 €

### **III. SITUATION DE LA SOCIETE ECOMIAM SA ET DU GROUPE DURANT L'EXERCICE ECOULE**

#### **A. Évènements importants survenus au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2021**

- *Introduction en bourse de la Société sur le marché Euronext Growth à Paris*

L'Assemblée Générale Mixte du 3 septembre 2020 a consenti dans sa seizième résolution à caractère extraordinaire une délégation de compétence permettant au Conseil d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires avec suppression du droit préférentiel de souscription par voie d'offre au public en prévision de l'admission des actions aux négociations sur Euronext Growth. La même Assemblée a autorisé le Conseil, dans sa dix-septième résolution à caractère extraordinaire à augmenter le nombre de titres à émettre dans les conditions prévues par la législation.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) a approuvé, le 21 septembre 2020, un Prospectus sous le

numéro 20-467, composé du Document d'enregistrement, approuvé le 7 septembre 2020 sous le numéro I.20-022, d'une Note d'Opération et d'un résumé du Prospectus (inclus dans la Note d'Opération) en vue de l'admission des actions de la Société sur le marché Euronext Growth Paris.

Le Conseil d'administration du 18 septembre 2020 a approuvé le principe d'une augmentation de capital d'un montant nominal maximum de 411 167,46 euros et d'un montant total maximum, prime d'émission incluse, de 11 000 000,55 euros (ce montant ayant été évalué en se plaçant dans le haut de fourchette de prix, soit au prix de 11,55 euros), moyennant l'émission d'un nombre maximum de 952 381 actions nouvelles de la Société d'une valeur nominale de vingt centimes d'euro (0,20 euros) chacune, par voie d'offre au public et avec suppression du droit préférentiel de souscription, et susceptible d'être porté à un maximum de 1 095 238 actions en cas d'exercice en totalité de la Clause d'Extension.

Les demandes de titres à l'issue de la période de placement clôturée le 5 octobre 2020 se sont établies, dans le cadre de l'offre au public en France réalisée sous la forme d'une Offre à Prix Ouvert, principalement destinée aux personnes physiques (l'« **OPO** »), à 9 198 755 euros (prix en haut de fourchette de 11,55 euros) portant sur 4 969 ordres.

Les demandes de titres à l'issue de la période de placement clôturée le 6 octobre 2020, dans le cadre du placement global principalement destiné aux investisseurs institutionnels (le « **Placement Global** »), s'établissent à 31 013 251,50 euros (sur la base d'un prix en haut de fourchette de 11,55 euros) représentant 2 685 130 actions et portant sur 37 ordres.

Sur la base de ces éléments, le Conseil, à l'unanimité, a décidé de retenir un prix de 11,55 euros par action et a décidé d'allouer 238 096 actions, au titre de l'OPO, soit un solde de 1 021 427 actions au titre du Placement Global après exercice de la Clause d'Extension et mise en œuvre de l'Option de Surallocation.

Le Conseil en date du 6 octobre 2020 a décidé par conséquent, à l'unanimité,

- d'augmenter le capital social d'un montant nominal de 219 047,60 euros, pour le porter de la somme de 457 290 euros à la somme de 676 337,60 euros, par émission avec suppression du droit préférentiel de souscription, par voie d'offre au public, de 1 095 238 actions ordinaires, au prix de 11,55 euros par action, soit vingt centimes d'euro de valeur nominale et 11,35 euros de prime d'émission, après mise en œuvre de la Clause d'Extension à hauteur d'un nombre total de 142 857 titres représentant 15% du nombre d'actions initialement émis ;
- indiquer que le montant total de l'augmentation de capital sera libéré intégralement en numéraire par versement en espèces pour un montant de 12 649 998,90 euros.

A l'issue de l'opération, le capital social de Ecomiam SA a désormais été fixé à 676 337,60 euros, divisé en 3 381 688 actions de 0,20 euro de valeur nominale chacune.

La première cotation et le début des négociations sur Euronext Growth ont eu lieu le 9 octobre 2020.

- *Divers :*
  - 07 octobre 2020

- Ecomiam, les irréductibles du surgelé français, reconnu « Meilleure Relation-Client » lors des Trophées La Meilleure Chaîne de Magasins
- 20 octobre 2020
  - Ecomiam a confirmé le succès de son introduction en Bourse avec l'exercice quasi intégral de l'Option de Surallocation et dont le montant définitif du placement est porté à 14,5 M€ suite à l'exercice quasi intégral de l'Option de Surallocation, dont 12,6 M€ par augmentation de capital et 1,9 M€ par cession d'actions existantes - Mise en œuvre d'un contrat de liquidité avec Portzamparc ;
- 12 novembre 2020
  - Ecomiam a réalisé une progression solide de son activité de 56% sur un an et a enregistré une accélération entre le premier semestre (+46%) et le second semestre (+66%). La croissance organique robuste enregistrée (+33%) a été renforcée par le succès des 5 nouveaux magasins ouverts au cours de l'exercice. Le Groupe a également bénéficié de la montée en puissance des ventes par Internet (Click & Collect déployé dans tous les magasins et livraison dans toute la France), qui ont été multipliées par 3,5 sur un an et représentent 9% du chiffre d'affaires annuel ;
- 18 novembre 2020
  - Création de la filiale Ecomiam Equipements nouvellement constituée dont l'activité principale est celle de la location, sans opérateur, de machines, de moyens d'exploitation et d'équipements divers généralement utilisés et affectés à l'exploitation de points de vente sous l'enseigne Ecomiam.
- 5 janvier 2021
  - La Société a étoffé son équipe pour mieux valoriser les savoir-faire de ses fournisseurs et du monde agricole français avec l'arrivée de Claire Loiseau en qualité de responsable de la valorisation des filières de production agricoles et agro-alimentaires.
- 11 mars 2021
  - Renforcement du Conseil d'administration de la Société avec la nomination de Laurence Etienne et Joël Sauvaget proposés en tant qu'administrateurs et la nomination par le Conseil d'administration de Philippe de Verdalle en tant que censeur.
- 7 avril 2021
  - Activité commerciale soutenue au 2ème trimestre 2020/21 : +38,2% : après un 1<sup>er</sup> trimestre marqué par une croissance organique très forte (+36%) portée notamment par la période des fêtes de fin d'année et l'ouverture réussie de 7 nouveaux points de vente, l'activité du 2<sup>ème</sup> trimestre était naturellement en progression moins soutenue compte tenu d'un effet de base élevé en 2020 (début du premier confinement en France le 17 mars 2020), mais est restée très dynamique. Le chiffre d'affaires magasins sur cette deuxième période s'est élevé à 7,8M€, soit une croissance de +38,2% (+8,1% en organique). Par ailleurs, fort d'une notoriété croissante, la fréquentation des magasins (à périmètre constant) s'est inscrite en hausse sur la période.
- 20 mai 2021

- écomiam a dépassé son objectif de 20 ouvertures annuelles avec 4 mois d'avance dépassant ainsi, 4 mois avant la clôture de l'exercice 2020/2021, l'objectif de 20 ouvertures par an, annoncé à l'occasion de son introduction en Bourse.
- 08 juillet 2021
  - écomiam a réalisé au 3ème trimestre de l'exercice 2020/2021 un chiffre d'affaires magasins de 8,7 M€ en croissance de 29,0% (-4,4% en organique). L'évolution à périmètre constant a reflété :
    - un effet de base très élevé en 2020 suite aux premières restrictions strictes liées à la crise sanitaire ;
    - le retour à un panier moyen plus conforme à la moyenne historique (-12,0% par rapport à la même période de 2020 mais stable par rapport à 2019), après un volume boosté durant la crise sanitaire ;
    - la hausse de la fréquentation en magasin sur la même période (+8,3%), qui confirme la pertinence du concept novateur du réseau écomiam.

## **B. Evènements survenus depuis la date de clôture**

- 7 octobre 2021
  - Ecomiam a réalisé au 4ème trimestre de l'exercice 2020/21 un chiffre d'affaires magasins de 7,5 M€ en croissance de 32,0% (-8,8% en organique). L'évolution à périmètre constant a reflété un effet de base très exigeant avec en particulier :
    - la saisonnalité des ventes avec une baisse de l'activité durant les congés d'été accentuée par la sortie du confinement et une base de comparaison exceptionnelle en 2020. Rapporté à la même période sur l'exercice 2018/19, le 4ème trimestre est ressorti en croissance organique de 14,8% ;
    - le retour à un panier moyen plus conforme à la moyenne historique après un volume boosté durant la crise sanitaire ;
    - la légère baisse de la fréquentation en magasin sur la même période (-4,7%) mais en hausse significative par rapport à 2019 (+15,0%), qui a confirmé la pertinence du concept novateur du réseau écomiam.
- 29 novembre 2021
  - Création de la société Ecomiam Assets Points de vente ayant pour objet social la création, l'acquisition, l'exploitation et la location de tous fonds de commerce et ou de sociétés exploitant les fonds de commerce affectés à l'exploitation de points de vente sous l'enseigne Ecomiam et notamment du réseau d'affiliés Ecomiam ainsi que la revente de tous fonds de commerce et ou de sociétés exploitant les fonds de commerce affectés à l'exploitation de points de vente sous l'enseigne écomiam. La société est détenue en intégralité par Ecomiam SA.
- 2 décembre 2021
  - Création de la sous filiale Landerneau Surgelés Français ayant pour objet social : La création, l'acquisition, l'exploitation et de la location de tous fonds de commerce et/ou de sociétés exploitant les fonds de commerce affectés à l'exploitation de points de vente de produits alimentaires surgelés sous l'enseigne Ecomiam et notamment du réseau d'affiliés Ecomiam. La société est détenue en intégralité par Ecomiam Assets Points de vente.



- 6 janvier 2022
  - Conformément au plan de développement présenté lors de l'introduction en Bourse, Ecomiam a poursuivi l'essor de son maillage territorial hors de la région Bretagne. Avec 7 nouveaux magasins affiliés, situés principalement sur l'arc Atlantique (4 en Normandie, 1 en Pays-de-la-Loire et 1 en Nouvelle-Aquitaine) et une ouverture très encourageante du premier point de vente en région parisienne à Magny-en-Vexin, le réseau est constitué de 63 points de vente.

### **C. Evolution prévisible et perspectives d'avenir de la Société**

La Société Ecomiam SA entend poursuivre le développement de ses activités et continuer à améliorer les résultats au cours du prochain exercice social.

Forte d'une stratégie axée autour de son déploiement commercial à grande échelle, la Société Ecomiam prévoit de maintenir au cours des prochaines années un rythme soutenu de croissance et vise 110 M€ de chiffre d'affaires à l'horizon 2025. Cette croissance devrait conduire à un résultat d'exploitation de l'ordre de 7 M€ en 2025, soit une marge opérationnelle réseau supérieure à 6%, conforme à l'ambition de partage équitable des revenus avec ses partenaires producteurs.

- *Point sur l'impact de COVID-19 sur l'activité :*

Dans un contexte de pandémie de virus COVID-19, le Groupe entend maintenir autant que possible, ouvertes, dans le respect des mesures « barrières » préconisées, et sauf dispositions ultérieures contraires, ses activités.

### **IV. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIETE EST CONFRONTEE**

A l'occasion de l'admission de ses actions sur le marché *Euronext Growth* à Paris le 9 octobre 2020, Ecomiam avait présenté les facteurs de risque pouvant l'affecter dans la section 3 « *Facteurs de risques* » du Document d'enregistrement approuvé le 7 septembre 2020 sous le numéro I.20-022 par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), et disponible sur son site internet.

La Direction Générale considère que ces éléments n'ont pas évolué à ce jour.

### **V. PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES MISES EN PLACE PAR LA SOCIETE RELATIVES A L'ELABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIERE**

La Société s'assure de la bonne exécution des mesures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Pour chaque entité du Groupe consolidé, la Société favorise un contrôle des risques à chaque étape de l'élaboration et du traitement de l'information comptable et financière.

## VI. ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Les dépenses en matière de recherche et développement sont nulles au titre de l'exercice clos au 30 septembre 2021.

## VII. DETENTION DU CAPITAL SOCIAL ET DROIT DE VOTE DE LA SOCIETE

### A. Répartition du capital et des droits de vote

Au 30 septembre 2021, le capital social de la Société est fixé à 676.337,60 euros divisé en 3 381 688 actions de 0,20 euro chacune.

Le capital et les droits de vote de la Société sont répartis comme suit :

	Nombre d'actions et droits de vote	% du capital et des droits de vote
ASG - Agroalimentaire Sauvaget Groupe (1)	1.983.365	58.65%
SOBREDA (2)	138.800	4.10%
Public	1.259.523	37.25%
<b>TOTAL</b>	<b>3 381 688</b>	<b>100%</b>

(1) Holding patrimoniale contrôlée par la famille SAUVAGET et dont l'actionariat est réparti de la façon suivante : - Joël SAUVAGET : 45%, - Daniel SAUVAGET : 37,05%, - Antoine SAUVAGET : 9,09%, - Marie-Bénédicte SAUVAGET : 3,41% - Simon SAUVAGET : 2,27% - Sarah SAUVAGET : 2,27% - Mezheven SAS : 0,91%.

(2) Société-sœur d'ECOMIAM SA, ayant le même actionnaire de référence (ASG) avec laquelle elle n'entretient aucune relation commerciale.

### B. Avis de détention de plus de 10% du capital d'une autre société par actions. Aliénation de participations croisées

La Société détient à ce jour les participations susvisées au paragraphe I. D.

### C. Actions d'auto contrôle

Au 30 septembre 2021, la Société détient des actions propres pour 141 827 euros au 30 septembre 2021.

#### **D. Programme de rachat d'actions**

L'Assemblée Générale Mixte du 26 mars 2021 a autorisé le Conseil d'administration à acheter un nombre d'actions représentant jusqu'à 10% du nombre d'actions composant le capital de la Société aux fins notamment d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la pratique admise par la réglementation.

L'autorisation en cours consentie par l'Assemblée Générale du 26 mars 2021 d'une durée de 18 mois expirera le 25 septembre 2022.

La Société a conclu un contrat de liquidité avec la Société Portzamparc conformément à la pratique de marché de l'AMF.

#### **VIII. PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL**

##### **A. Effectif salarié**

###### **1) Effectif salarié de la Société Ecomiam SA**

L'effectif moyen de la Société Ecomiam SA au 30 septembre 2021 s'élève à 20 personnes.

###### **2) Effectif salarié du Groupe**

L'effectif moyen du Groupe au 30 septembre 2021 s'élève à 38 personnes.

##### **B. Participations**

Au 30 septembre 2021, les salariés ne détiennent aucune action au sens de l'article L. 225-102 du Code de commerce (actions attribuées gratuitement dans le cadre de l'article L. 225-197-1 du Code de commerce et détenues au nominatif).

Il a été rappelé toutefois qu'aux termes de l'Assemblée Générale Mixte du 26 mars 2021, il a été consenti une délégation de compétence en vue d'augmenter le capital social en faveur des salariés adhérents d'un PEE.

#### **IX. DELAIS DE PAIEMENT FOURNISSEURS ET CLIENTS**

Conformément à l'article D.441-14 du Code de commerce, nous vous indiquons les informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients de la Société Ecomiam SA (**Annexe 1**).

## **X. MONTANT DES PRETS INTERENTREPRISES**

Conformément à l'article L. 511-6, 3 bis al.2 du Code monétaire et financier, nous vous informons que la Société n'a consenti au cours de l'exercice aucun prêt à moins de trois (3) ans au profit de microentreprises, de petites et moyennes entreprises ou à d'entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretiendrait des liens économiques le justifiant.

## **XI. OPERATIONS SUR TITRES DES PERSONNES EXERÇANT DES RESPONSABILITES DIRIGEANTES**

Etat récapitulatif des opérations mentionnées à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier réalisées au cours du dernier exercice.

Au cours de l'exercice clos au 30 septembre 2021, aucune communication n'a été effectuée par les membres du Conseil d'administration en application de l'article L. 621-18-2 du Code Monétaire et Financier.

## **XII. TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

Au présent rapport est joint (Annexe 2), conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de Commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de notre Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

## **XIII. PRESENTATION DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2022**

### **A. Présentation des comptes**

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

### **B. Résultat - affectation**

La Société a réalisé lors de cet exercice un résultat bénéficiaire de 52.817 euros de la manière suivante :

- au poste "*Report à nouveau*" lequel serait porté de 362.808 euros à 393 720,24 (augmentation de 30.912,24 euros) ; et
- au poste "*Réserve légale*" lequel serait porté de 45.729 à 67 633,76 ( augmentation de 21.904,76 euros).

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels sociaux tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un résultat bénéficiaire de 52.817 euros que nous vous proposons d'affecter.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels consolidés tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un résultat bénéficiaire de 415.257 euros.

Nous vous avons ainsi présenté en détail les comptes annuels sociaux et consolidés que nous soumettons à votre approbation.

**C. Récapitulatif des distributions de dividendes réalisées sur les trois derniers exercices**

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons les distributions de dividendes réalisées au cours des trois derniers exercices :

	Dividende global	Dividende net par action
Exercice 2020	-	-
Exercice 2019	-	-
Exercice 2018	-	-

**D. Dépenses et charges non déductibles**

Conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous informons qu'il n'a été engagé aucune dépense ou charge visées à l'article 39-4 de ce code au titre de l'exercice écoulé.

**E. Approbation des conventions réglementées**

Vos commissaires aux comptes ont été régulièrement informés de ces conventions qu'ils vous relatent dans leur rapport spécial.

Nous vous demanderons, par conséquent, d'approuver les conventions nouvelles visées à l'article L.225-38 et suivants du Code de commerce, ainsi que d'approuver celles dont la réalisation s'est poursuivie au cours de l'exercice qui y sont mentionnées et les conclusions dudit rapport.

**F. Renouvellement des mandats des commissaires aux comptes**

Au 30 septembre 2021, les mandats des Commissaires aux comptes arrivent à expiration à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2021 pour :

- la société Cabinet TANGUY, société par actions simplifiée, au capital social de 510.000 euros dont le siège social est sis 4 Rue Papiou de la Verrie 49000 Angers, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Angers, sous le numéro d'identification 379 167 067, dans leurs fonctions de Commissaires aux comptes titulaires, et
- Monsieur HERRY Dominique, né le 20 décembre 1968 à Landivisiau (29), domicilié boulevard Saint-Martin 29600 Saint-Martin-des-Champs, dans ses fonctions de Commissaire aux comptes suppléant.

Il sera proposé de renouveler le mandat du Cabinet TANGUY (Bakertilly Strego) lors de la prochaine assemblée générale ordinaire annuelle.

-----

Le Conseil d'administration vous invite à approuver par votre vote le texte des résolutions qu'il vous propose.

Tel est l'objet des résolutions que nous soumettons à vos suffrages.

\* \* \*

Votre Président se tient à votre disposition pour vous donner toutes précisions ou explications complémentaires. Il vous invite à adopter par votre vote le texte des résolutions qui vont être soumises à votre approbation.

Quimper, le 18 janvier 2022,

---

**Monsieur Daniel SAUVAGET**

Président du Conseil d'administration - Directeur Général



**Annexe 2****TABLEAU DES RESULTATS DU GROUPE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

(euros)	30/09/2021	30/09/2020	30/09/2019	30/09/2018	30/09/2017
<b>I. SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE</b>					
Capital social	676.337,60	457.290	457.290	457.290	457.290
Nombre d'actions ordinaires	3.381.688	2.286.450	45.729	45.729	45.729
<b>II. RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS</b>					
Chiffre d'affaires	36.326.326	23.018.291	14.698.832	11.060.519	9.090.378
Résultat avant impôts, participation, dotation aux amortissements et provisions	1.039.793	1.348.787	440.532	(173.081)	148.700
Impôt sur les bénéfices	(257 836)	(132.393)	182	1.697	-
Participation des salariés au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	535.674	801.244	45.044	(532.208)	(63.553)
<b>III. RESULTAT PAR ACTION</b>					
Bénéfice après impôts, participation, avant amortissements et provisions	0,28	0,53	9,64	(3,75)	3,25
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	0,16	0,35	0,99	(11,64)	(1,39)
Dividende distribué	-	-	-	-	-
<b>IV. PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés	38	28	32	37	27
Montant de la masse salariale	1.592.501	886.088	852.270	917.910	742.991
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	-	-	-	-	-



